



## Déclaration préalable de la F.S.U. au Comité Technique Académique du jeudi 26 novembre 2020 en visio-conférence

Notre collègue **Samuel Paty** a été assassiné pour avoir fait son métier, son travail. Nos pensées vont vers sa famille, ses élèves, ses collègues. Ce drame a frappé l'ensemble de la communauté éducative. Nous ne pouvons que déplorer l'absence habituelle d'empathie de notre haute administration, qui n'a pas su accompagner comme il se doit l'hommage du 2 novembre

Notre ministre fait preuve de beaucoup de cynisme lorsqu'il affirme haut et fort que les **chiffres de contamination** dans l'Education nationale sont très rassurants alors même que Géodes, officine gouvernementale annonce des chiffres qui pour notre grande région académique ont été évalués à 19 fois les chiffres annoncés par les deux rectorats...

C'est sous la pression des enseignants, élèves, fédérations de parents d'élèves, chefs d'établissement qu'il a dû concéder des aménagements dans les lycées. Dans certains lycées il n'y a pas de demi groupes mais une alternance de niveaux d'une semaine à l'autre. Dans ce cas seule la cantine connaît des effectifs allégés ! Quant aux collèges combien peuvent respecter le système une classe/une salle ? Bien peu ! le nombre de salles étant bien souvent insuffisant si l'on veut pouvoir garder la spécificité de certaines d'entre elles (sciences, technologie, arts plastiques etc.). Quant à l'école primaire, la distanciation sociale n'est toujours pas possible non plus, l'absence de brassage d'élèves difficile à tenir encore plus lorsqu'il faut répartir dans les autres classes les élèves d'un-e enseignant-e absent-e. Et que dire de la maternelle où peu de gestes barrières sont réalisables et où les enseignant-es, ATSEM, AESH sont clairement exposé-es au virus si un-e élève est porteur. La spécificité de la prise en compte des cas avérés et contacts dans le 1<sup>er</sup> degré traduit le peu de considération vis à vis des personnels, des élèves et de leur famille. En effet, on a beau nous répéter que les enfants avant 11 ans sont peu contaminant-es, différentes études montrent bien le contraire. Nous ne sommes pas dupes ! Les solutions préconisées par le **nouveau protocole renforcé** s'avèrent donc dans bien des cas irréalisables, c'est une illusion de protection.

Le **protocole renforcé** doit permettre les demi-groupes partout où cela est nécessaire, y compris en collège. Les personnels sont au bout d'une fatigue intense, sans espoir d'amélioration. Si des solutions hybrides et parfois très inégalitaires existent en lycée, il est clair qu'elles ne peuvent être utilisées en collège en vertu de l'âge des collégiens, il faut réfléchir à des solutions alternatives. Mais les solutions ne peuvent pas seulement venir de la base et de l'inventivité des enseignants. Par ailleurs le climat scolaire se dégrade, Mme la rectrice, 3 jours après l'assassinat de Samuel Paty, avait promis de communiquer aux personnels sur la protection fonctionnelle, qu'en est il ?

Au vu du contexte actuel qui, comme nous le constatons tous, mobilise plus que jamais les **personnels infirmiers** sur tous les axes de leurs missions, dont celles spécifiques d'accueil et d'écoute au service des élèves (missions en pleine responsabilité), le SNICS FSU regrette que l'administration n'accède pas à notre demande d'un IFSE identique quelque soit le poste occupé (externat, internat, ICT), ne priorise pas des créations de postes supplémentaires afin que chaque élève, où qu'il soit sur le territoire, puisse bénéficier d'une présence infirmière : Comment envisager de lutter contre une pandémie et ses conséquences en matière de creusement des inégalités sans renforcer les moyens en professionnel.les de santé dans les établissements ??? Nous dénonçons aussi la mobilisation des personnels infirmiers pour la réalisation des tests d'orientation de dépistage antigéniques nasopharyngés mettant en péril, par surcharge de travail, une autre de nos missions : la lutte contre les inégalités sociales et de santé en faveur des élèves et de leur réussite scolaire.

Face à la situation sanitaire la FSU rappelle ici qu'elle demande le **recrutement de personnels** enseignants, de surveillance, d'entretien et administratifs afin de réduire le nombre d'élèves dans les groupes classes et de permettre une prise en charge plus aisée des plus jeunes et fragiles dans l'enseignement hybride ou à distance. La FSU demande le recrutement des personnels nécessaires aux remplacements des absents y compris les directeurs d'école et des décharges de direction.

Le **cirque médiatique du Grenelle de l'Education**, qui n'est pas sans rappeler le Ségur de la Santé, illustre le mépris du gouvernement pour la Fonction Publique. Les dernières annonces concernant nos rémunérations sont une nouvelle provocation ! Une prime bien insuffisante de 150 euros attribuée uniquement pour les personnels devant élèves et une pseudo revalorisation ne touchant qu'une minorité de collègues. Celle-ci représenterait – par exemple - pour un professeur certifié, au cinquième échelon, 49,83 € net par mois, là où il faudrait 234 € uniquement pour permettre le rattrapage de l'inflation depuis 2010 ! Le tout sans loi de programmation pluriannuelle ! De plus, la question de contreparties exigées en échange d'éventuelles revalorisations à partir de 2022 plane toujours sur les discussions. Il ne s'agit pas d'une revalorisation, mais d'éléments de langage destinés à une supposée opinion publique !

Que dire des **suites données par le gouvernement aux attentats** fondamentalistes commis par des islamistes radicaux qui ont coûté la vie à Samuel Paty, la veille des vacances, puis à trois nouvelles personnes à Nice le 29 octobre ?

Le but : fracturer la société sur des bases religieuses et leur objectif est presque atteint, lorsqu'une grande partie de la classe politique reprend à son compte des arguments autrefois réservés à l'extrême-droite. La déclaration du Ministre de l'Education nationale sur l'Université qualifiée de « nid d'islamo-gauchiste » ou celle du Ministre de l'intérieur sur une supposée « cuisine communautaire » dans les supermarchés en sont de bons exemples : ces propos intolérables et condamnés par le mouvement syndical ne font que renforcer ces fractures et donnent de l'eau au moulin à cette stratégie de division, objectif des terroristes.

Face à ces déferlements de haine, il est fondamental de rester extrêmement fermes sur les principes. **Réaffirmer la liberté d'expression** comme pierre angulaire de tout système démocratique et sur laquelle il ne saurait y avoir aucun compromis. Réaffirmer aussi que les intrusions permanentes dans les enseignements sont intolérables : les enseignantes et enseignants sont des professionnel·les qui exercent un métier difficile encadré par des programmes scolaires nationaux. Réaffirmer enfin que les discriminations sociales, territoriales, religieuses, racistes ou xénophobes sont le terreau de ces idéologies. Que les politiques qui sèment la désespérance, menées par le pouvoir, doivent au plus vite cesser pour faire place à plus de justice sociale et mettre fin aux discriminations que vivent des millions de nos concitoyen·nes. Mais malheureusement ce n'est pas la voie prise par le gouvernement avec la loi de sécurité globale qui s'ajoute à de nombreuses autres. Cette politique sécuritaire est vivement dénoncée par l'ONU, les défenseur·es des droits, la ligue de droits de l'homme.... France, pays des droits de l'Homme ? On préfère mettre des élèves de CM2 en garde à vue plutôt que de leur accorder du temps de parole, de réflexion. Ce qui aurait été possible si l'on avait octroyé aux équipes le temps nécessaire pour se retrouver et mettre en place une pédagogie adaptée.

Cette situation reconnue par tou-te-s y compris par notre ministre comme étant exceptionnelle ne se traduit pas dans les faits par des mesures exceptionnelles de nature à rassurer les lycéens par exemple. Le recours aux protocoles avec **adaptations locales dans les lycées** n'est absolument pas satisfaisant et accroît encore plus les effets néfastes de la réforme des lycées. En annonçant la suppression des épreuves communes pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et de Terminales cette année scolaire, le ministre entre à peine sur le gué. Depuis le 15 mars 2020, les élèves ont été fortement perturbés dans leurs apprentissages. Il faudrait quand même que le ministre en tienne réellement compte plutôt que de rester « droit dans ses bottes ». Il faut annoncer dès à présent que les épreuves des enseignements de spécialité maintenues à ce jour les 15 et 16 mars sont repoussées au mois de juin, que les programmes prévus soient réellement adaptés et massivement allégés pour les épreuves compte tenu de cette situation exceptionnelle. Il faut arrêter de leurrer les élèves et leur famille ! Malgré la reconnaissance combien de fois répétée par le ministre et même vous Madame la Rectrice de l'excellence des enseignants, on ne peut pas continuer de mentir aux élèves et à leurs familles. On ne peut faire semblant que tout continue « comme avant ». A défaut de retirer sa réforme des lycées que la FSU dénonce dès le début et revenir à des épreuves terminales, nationales et anonymes pour le Bac, le ministre devrait au moins donner pour une fois un avenir clair aux lycéens.

Par ailleurs, nous demandons à ce que la lumière soit faite sur les liens unissant le ministère de l'éducation nationale et le syndicat lycéens « **avenir lycéen** ». Au delà de l'absence de contrôle de l'utilisation de fonds publics par un syndicat, normalement contrôlée par un vérificateur aux comptes, c'est la question même de l'utilisation, voire même la manipulation d'adolescents à des buts politiques qui est questionnée.

Décidément l'École de la confiance n'existe que dans les propos de Mr Blanquer et sous forme de logo. Non décidément, l'Éducation nationale n'est pas « choyée » !